

QUI SOMMES NOUS ?

NOUS CONTACTER

ILS PARLENT DE NOUS !

" Un nouveau
réseau dédié aux
majeurs protégés "



" Une expertise
dédiée aux publics
les plus fragiles "

" Un service réactif,
partout en région "

" Respect, dignité et
accompagnement
social "

- ❖ La **gestion complète** des obsèques de A à Z
- ❖ Réalisation des devis et signatures du contrat obsèques **à domicile** ou en agence
- ❖ Des cérémonies **personnalisées** et humaines pour toutes et tous
- ❖ Des solutions de marbrerie funéraire adaptées et pérennes
- ❖ Des contrats obsèques sans délai de carence



POMPES FUNÈBRES CARRÉ

Adresse

197 rue Pierre Mauroy - 59800 Lille

Téléphone

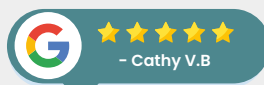
07 83 55 25 04

Email

pompesfunebrescarre@gmail.com

Site internet

www.pompes-funebres-carre.fr



"Un immense merci à Kevin Carré pour son professionnalisme, sa bienveillance et son soutien dans ce moment difficile. L'accompagnement a été d'une grande humanité, avec une écoute attentive et des conseils précieux pour nous guider à chaque étape. L'organisation des obsèques a été irréprochable, dans le respect des volontés de notre défunt et de notre famille. Nous avons ressenti beaucoup de compassion et de délicatesse, ce qui a rendu cette épreuve plus douce. Un service exemplaire que nous recommandons sans hésitation.



4,8/5

28 AVIS

Intervention **sans surcoût** sur l'ensemble
des départements du **Nord** (59)
et du **Pas-de-Calais** (62)

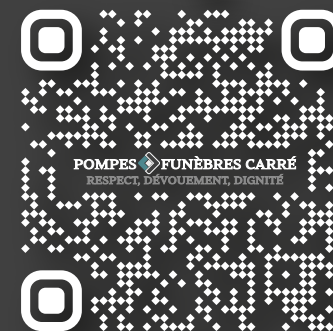


POMPES FUNÈBRES CARRÉ

LE **PREMIER RÉSEAU** DE POMPES
FUNÈBRES POUR LES **MANDATAIRES**



DÉCOUVREZ NOTRE SITE WEB



Les décès sans contrats • Sans contact familial ou amical*

Conscients que le rôle du mandataire judiciaire s'arrête au moment du décès, ce qui rend les signatures de documents impossibles, nous vous proposons de nous confier la gestion complète de l'organisation des funérailles.

Pour ce faire, il vous suffit de nous adresser un simple **mail de demande de prise en charge**, accompagné de **l'ordonnance de jugement**, de **l'acte de naissance**, du **RIB** et de la **pièce d'identité**. Nous organisons rapidement un entretien téléphonique afin de mettre en place la procédure dans les plus brefs délais et d'obtenir le maximum de renseignements.

Nous vous garantissons une **prise en charge immédiate**, avec une intervention possible 24h/24 et 7j/7.

Les décès sans contrats • Avec contact familial ou amical*

Votre rôle à ce moment sera simplement de nous mettre en relation avec la famille, afin que nous puissions les accompagner avec soin et disponibilité dès les premiers instants. Nous nous chargerons de l'organisation complète des funérailles.

Selon les préférences, nous pouvons organiser un rendez-vous à domicile (**sans frais supplémentaires**) ou au sein de notre agence.

Un acte de décès vous sera remis dans les plus brefs délais afin de faciliter vos démarches administratives.

*Avec ou sans famille, le règlement des frais peut également être facilité par un prélèvement direct sur les comptes du défunt jusqu'à hauteur de 5900 € maximum

La prise en charge des décès avec contrat

Il a été souscrit un contrat obsèques auprès de nos services. Vous êtes confronté au décès du majeur, que faire et **quelle est la marche à suivre** ?

Si ce décès a lieu à l'EHPAD, à l'hôpital ou dans toute structure spécialisée, il aura été judicieux au préalable de **transmettre à l'établissement** concerné une copie du numéro de contrat ainsi que les coordonnées de l'agence.

Dans ce cas présent, la structure **nous contacte directement**, ce qui permet d'éviter d'attendre plusieurs heures, voire plusieurs jours, avant la prise en charge complète et l'application des volontés du majeur protégé recueillies au préalable dans le contrat obsèques.

Si ce décès a lieu au domicile, une prise en charge rapide est nécessaire. Il sera donc opportun de **laisser en évidence** le kit de contact chez le majeur protégé, qui vous aura été remis en amont lors de la souscription du contrat. Cela facilitera une **action rapide** lors de la découverte par un tiers, du défunt au domicile.

L'organisation et la réalisation des obsèques avec contrat

Suite à la prise en charge, nous appliquons strictement ce qui a été décidé dans le contrat. Chaque étape est respectée scrupuleusement.

M. Carré coordonne personnellement chaque temps fort, qu'il s'agisse de la réception des familles, de la préparation de la cérémonie ou la réalisation de celle-ci. Chaque cérémonie est personnalisée.

Pour ce faire, M. Carré prend toujours le temps d'échanger avec les proches lors d'un entretien privilégié, afin de mieux connaître **l'histoire du défunt**. Cela permet d'offrir une cérémonie **sincère et authentique**, loin de tout discours préfabriqué.

La facturation des funérailles est **simplifiée** puisqu'un simple envoi de la facture à l'assurance accompagné de l'acte de décès suffit à déclencher le règlement.

Les surcoûts **sont anticipés en amont** grâce au taux de progression inclus dans le contrat obsèques.

LE CONTRAT OBSÈQUES POUR PROTÉGER LES MAJEURS

ANTICIPER : PERMETTRE DE PASSER LE RELAIS AUX POMPES FUNÈBRES DANS LES MEILLEURES CONDITIONS



- ❖ Réaction dans les **meilleurs délais** suite au décès
- ❖ Respect des **volontés** du majeur protégé.
Exemple : une crémation nécessite une signature au préalable
- ❖ Recueil des volontés et signature du dossier réalisés **à domicile** sans surcoût
- ❖ Possibilité de payer en plusieurs fois et d'étaler les paiements **sans délai de carence**
- ❖ Accompagnement du mandataire judiciaire avec un **suivi permanent** des dossiers en cours
- ❖ **Aucune charge** administrative pour le paiement des contrats, tout passe par prélèvement (*frais de dossier, mensualités et prime unique*)

LES DÉCÈS
SANS CONTRATS

RESPECT
DÉVOUEMENT
DIGNITÉ

LES DÉCÈS
AVEC CONTRATS